



ETABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 29 mars 2021

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courriel adressé aux membres le 18 mars 2021.

- Présents : 17 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 16 Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h05.

Désignation d'une secrétaire de séance

M. Christophe PETITGENET, représentant des personnels, est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Etablissement du 21/01/2021
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Compte financier 2020
4. Point d'étape projet d'établissement
5. Questions diverses

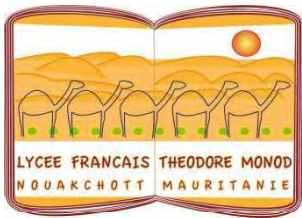
Secrétaire de séance

Christophe PETITGENET

Le Proviseur



Stéphane GIRARD



I. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 21 janvier 2021

Le PV est adopté à l'unanimité.

II. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

III. Compte financier 2020

M. le Proviseur donne la parole à Mme KHAIRIG, Directrice Administrative et Financière qui présente le compte financier 2020 à partir d'un diaporama issu du rapport complet de l'ordonnateur et de l'agent comptable adressé aux membres du CE avec l'invitation.

La présentation est structurée en trois grands chapitres : les principes du Cofi, l'exécution 2020, la situation patrimoniale.

M. TORNATORE, représentant des parents d'élèves s'interroge sur l'écart entre le BR2 et le Cofi concernant les recettes. Mme KHAIRIG indique que d'assez nombreuses familles se sont trouvées (et se trouvent encore) en difficultés face aux échéances des frais d'écologie. Elle précise que de très nombreux échéanciers ont été accordés afin d'aider les familles.

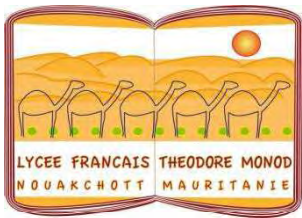
Un membre du CE demande si de nouvelles aides de l'AEFE pour les familles sont prévues. Mme KHAIRIG répond que l'établissement n'a pas été informé d'un nouveau dispositif d'aide. M. le Proviseur rappelle qu'une nouvelle période d'aide a été ouverte en début d'année scolaire mais que seule une famille a déposé un dossier, qui n'était pas recevable.

Mme KHAIRIG explique que lorsqu'il ya des impayés, un dialogue est instauré avec la famille et des solutions sont alors proposées (échancier notamment) ; elle ajoute qu'en cas d'absence de réponse, les dossiers d'impayés peuvent être transmis à un huissier en vue de recouvrer les sommes dues.

Le faible taux de réalisation des dépenses s'explique par le fait que toutes les remontées vers le siège de l'AEFE n'ont pas pu être réalisées.

Mme MACIRE, représentante des enseignants souhaite savoir pourquoi la masse salariale augmente autant alors que l'indice des prix n'a augmenté que de 1.59%. Mme KHAIRIG explique que, même sans augmentation de l'indice, les passages d'échelons impactent la masse salariale.

M. PETITGENET souhaite savoir dans quelle mesure l'AEFE soutient l'établissement (si à l'avenir les impayés et les demandes d'échéanciers devaient se multiplier). Mme KHAIRIG et M. le Proviseur expliquent que l'Agence fait preuve de patience pour ce qui concerne les remontées vers le siège.



M. HEDIA, représentant des personnels, souhaite savoir jusqu'à quand le LFTM pourra être en situation de déficit. Mme KHAIRIG précise qu'elle a effectué une remontée importante très récemment. M le Proviseur rappelle que l'AEFE est un réseau au sein duquel existe une solidarité entre les établissements (d'ailleurs les Cofi des EGD sont agrégés) mais il ajoute que les efforts déjà entrepris pour revenir à l'équilibre et retrouver un modèle économique plus stable devront être poursuivis.

Mme KHAIRIG en présentant la situation patrimoniale insiste sur la fragilité de la situation financière de l'établissement mais indique cependant que les efforts consentis commencent à porter leurs fruits.

M. TORNATORE s'interroge sur la structure des charges et notamment sur la dotation aux amortissements qui a doublé entre 2019 et 2020. Mme KHAIRIG précise qu'il s'agit essentiellement de régularisations d'écritures qui n'ont pas d'impact sur la capacité d'autofinancement.

Mme KHAIRIG ajoute que les périodes de fermeture de l'établissement en 2020 n'ont que très peu modifié la structure des charges de l'établissement, la viabilisation « pesant » beaucoup moins lourd que la masse salariale.

Elle précise également que le taux de change actuel n'est pas très favorable à l'établissement car il alourdit les transferts vers le siège.

Après ces échanges, le Compte financier 2020 est soumis aux voix et est adopté à l'unanimité des votants.

IV. Projet d'établissement

M. le Proviseur s'excuse auprès des membres du conseil car le groupe de travail n'a pas encore beaucoup avancé sur les différentes fiches. Il propose de revenir sur ce sujet lors du prochain conseil qui se tiendra au mois de mai et concernera entre autres le calendrier de fin d'année.

V. Questions diverses

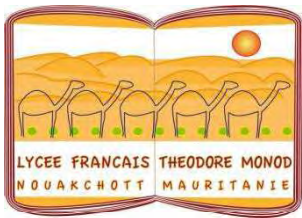
M. le proviseur indique que seuls les représentants des personnels ont déposé des questions diverses pour cette séance.

1. Achats locaux

M. le Proviseur indique que, lorsque des produits de qualité satisfaisante peuvent être achetés localement à un prix raisonnable, l'établissement peut tout à fait réaliser ces achats sur le marché mauritanien.

2. Livres perdus ou détériorés.

M. le Proviseur rappelle que le budget de l'établissement ne peut pas contenir de petits services spéciaux comme une « caisse » qui cumulerait les remboursements pour perte ou détérioration de livres à la BCD ou au CDI. Mme KHAIRIG rappelle que des montants importants sont accordés à la BCD comme au CDI pour le renouvellement du fond.



3. Groupe de travail Covid

M. le proviseur accepte tout à fait l'idée qu'un représentant des personnels puisse le cas échéant assister aux réunions de ce groupe.

4. Évolution du protocole sanitaire

M. le Proviseur propose de réunir au plus vite les CHSCT / CHSCS afin de revoir si nécessaire le protocole sanitaire de l'établissement.

5. Proposition de menus à la buvette

Les représentants des enseignants de primaire souhaitent que l'on puisse de nouveau rencontrer l'entreprise qui propose des en-cas à la buvette afin d'améliorer l'équilibre alimentaire, conformément aux programmes scolaires. Une nouvelle rencontre sera organisée.

La séance du Conseil d'Établissement est close à 19h30